

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2019**

DEL07NOV2019

OBJET : Demandes de subventions

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

Etat

M. Pierre-Olivier ROUSSET, Directeur Régional Adjoint Délégué des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jaques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. François FAVORY

M. Jean-François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. François FAVORY

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel de l'EPCC Saline royale, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région, a donné pouvoir à M. Pierre-Olivier ROUSSET

Absents excusés :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de Besançon

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Dans le but de mettre en œuvre son projet culturel, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

N°	Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019					
1	Résidence territoriale	7 280 €	DRAC	5 000 €	69%
2	Orpheus XXI	160 000 €	DRAC	100 000 €	63%
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019					
5	Un cercle immense (périmètre 1)	1 383 800 €	CD25	78 000 €	6%
			Région BFC	250 000 €	18%
			DRAC	84 000 €	6%
6	Un cercle immense (périmètre 2)	2 703 000 €	LEADER	1 200 000 €	44%

Résidence artistique territoriale :

Avec la construction de la Saline royale d'Arc-et-Senans au XVIII^e siècle, Claude Nicolas Ledoux réalisait une partie du projet utopique qu'il avait imaginé, l'artiste photographe Vincent Gros propose aux élèves de réfléchir à leur « village idéal », de mettre en lumière les singularités de leur lieu d'habitat, de présenter leur vision de leur campagne par la création d'un album personnel où chaque élève agencera ses productions photographiques, ses dessins, ses textes, pour donner à voir et à découvrir son village idéal.

Avec les établissements partenaires :

- École primaire Les Essards 2 Place Simone Michel Lévy, 39120 Les Essards-Taignevaux
- École élémentaire Les Hays 8 route du Centre, 39120 Les Hays
- École primaire de Pleure 42 Route du Centre, 39120 Pleure

Orpheus XXI :

Le projet Orpheus XXI a été conduit dans le cadre d'un projet européen de novembre 2016 à octobre 2018 financé par la commission européenne sur cette période. Il a été porté par la Saline royale d'Arc-et-Senans avec 3 partenaires : Le Centre international de musique ancienne (CIMA, Barcelone), Coop'agir (Dole) et ICORN (Norvège).

Il a permis de favoriser l'intégration d'une vingtaine de musiciens professionnels réfugiés en Europe de 10 nationalités différentes, dont une dizaine en France, dont 4 en Bourgogne Franche-Comté.

Au cours des deux années, ces musiciens ont donné plus de 40 concerts et sont intervenus dans des établissements scolaires, des conservatoires, associations de loisirs pour transmettre leurs répertoires. Les enfants et jeunes qui ont participé à ces ateliers ont également participé à certains concerts (Besançon, Paris, Le Havre, Arles, Fontfroide...).

Le projet ORPHEUS XXI répond à l'objectif général de l'appel à propositions spécifique "Soutien à l'intégration des réfugiés" publié en Mars 2016, qui vise à faciliter l'intégration des réfugiés dans l'environnement européen, à améliorer la compréhension culturelle mutuelle et à encourager le dialogue interculturel et interreligieux, la tolérance et le respect des autres cultures. Conçu comme un modèle reproductible d'intégration des musiciens réfugiés, ce projet a permis de faire collaborer des organisations

de secteurs différents avec leurs compétences spécifiques (culturelles, sociales, éducatives) pour concevoir une réponse plus globale, plus rapide et plus efficace au défi de l'intégration des réfugiés.

Description de l'action :

- **Un grand workshop** de trois jours, organisé à la Saline royale, réunit une vingtaine de musiciens réfugiés issus des pays partenaires du projet : Allemagne, Espagne France, Norvège, du 21 au 23 février 2019.
 - o Échanges de pratiques
 - o Échanges de répertoires
 - o Conseils pédagogiques pour les interventions auprès des enfants et des jeunes
 - o Mises en situation
- **4 concerts en région** dont les dates sont à confirmer entre le 1^{er} novembre 2019 et le 30 juin 2020
 - o Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul
 - o Les scènes du Jura
 - o Le Granit à Belfort
 - o Le Moulin de Brainans

Ces concerts seront assurés par 4 musiciens d'Orpheus XXI encadrés par l'un des deux directeurs artistiques et musicaux de l'ensemble Waed Bouhassoun ou Moslem Rahal.

- **Un concert** dans le cadre d'un colloque Éducation nationale :
 - o Dans le cadre de la mise en œuvre par Michel Wieviorka de la plateforme d'actions de recherche et d'enseignement contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, le conseil scientifique se réunira pour la première fois à la Saline en présence de Jordi Savall en mars 2020.
- **Un workshop** de trois jours rattaché à ce colloque réunira une dizaine de musiciens dans le but de travailler de nouveaux répertoires et d'accueillir d'éventuels nouveaux musiciens réfugiés.
- **Des activités pédagogiques en extrascolaire**
En collaboration avec l'équipe médiation de la Saline des ateliers en extra-scolaires seront proposés, entre janvier et juin 2020 à des établissements scolaires et centres de loisirs. Ces ateliers seront animés par des musiciens réfugiés et se dérouleront à la Saline royale. Ils seront destinés à une trentaine de participants.

Nous travaillerons avec les Loisirs populaires dolois et Les Francas.

Ces activités nécessiteront la présence d'animateurs pour encadrer les enfants et les jeunes qui participeront à ces stages.

Ces ateliers comprendront les modules suivants :

- o Deux musiciens réfugiés interviendront
- o Deux stages de 5 jours pendant les vacances scolaires
 - 4 à 5 heures de pratique musicale chaque jour.
 - Des activités ludiques et sportives seront proposées en complément
 - L'hébergement se fera à la Saline
 - o Deux week-ends du 24 au 28 février 2020 au et du 28 avril au 2 mai 2020 au à raison de 7 heures de travail musical par week-end.
 - o A l'issue du deuxième stage une restitution sera produite à la Saline royale.
- **Une exposition photo** réalisée à partir du reportage de Brigitte Grignet durant les deux années du projet européen. La photographe a suivi les musiciens au cours des voyages, des répétitions, des workshops, des ateliers auprès des enfants et jeunes, des concerts. Cette exposition itinérante accompagnera les concerts de l'ensemble Orpheus XXI.

« Un cercle immense » :

La Saline royale prépare avec ses partenaires un vaste projet d'aménagement paysager dans le but d'assurer le développement culturel et touristique du territoire sur la période 2019-2023. Trente ans après la construction de la manufacture, l'architecte, artiste déchu à la Révolution française, va éditer en 1804 son célèbre traité où il développe sa vision d'une architecture édifiante et parlante avec des fulgurances architecturales, philosophiques, sociétales, d'une modernité saisissante. Il crée le mythe de la Saline royale en faisant de ce demi-cercle parfait la base imaginaire de sa cité idéale de Chaux. Il transforme ainsi, par son œuvre écrite, un projet industriel réalisé, en un idéal à jamais inachevé. Sur le plan symbolique, ce demi-cercle « appelle dans sa permanence les hommes à poursuivre et à compléter l'œuvre jamais achevée de la Cité Idéale », c'était là la conclusion de l'argumentaire le 31 décembre 1981 de la représentante permanente de la France auprès de l'UNESCO pour l'inscription de la Saline sur la Liste du patrimoine mondial.

C'est ainsi dans le prolongement de ces propos que nous préparons le projet « Un cercle immense », qui vise 5 objectifs stratégiques :

1. Rendre enfin visible le projet imaginé par Ledoux au 18e siècle, et lui donner une nouvelle visibilité sur la scène internationale.
2. Enrichir le parcours de visite au quotidien, en aménageant 7 jardins permanents à l'intérieur du monument Unesco, confiés à des paysagistes de renommée internationale, ouverts tout au long de l'année.
3. Créer un îlot de biodiversité, unique dans l'Est de la France, qui serve de laboratoire des métiers du paysage, à la fois vitrine et terrain d'expérimentation des pratiques de gestion environnementale à transmettre aux jeunes générations.
4. Assurer le développement du site en rendant possible l'accueil de nouvelles activités (concert à forte affluence à l'image de celui de David Gilmour devant 19.000 personnes en 2016).
5. Renforcer la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, en retraçant les allées rayonnantes à l'intérieur du monument.

Le développement de ce projet nous permet de viser une hausse progressive de la fréquentation du monument pour atteindre 160.000 visiteurs à l'horizon 2023 (soit +25% en quatre ans) et un allongement de la durée des séjours d'une journée/nuitée supplémentaire.

Les retombées économiques annuelles sur le territoire local représenteront +4.000.000€ supplémentaires, pour atteindre 21,5M€ au total, soit un accroissement de +22% en quatre ans.

Par ailleurs, la Saline royale prévoit de mettre en place deux dispositifs de mobilisation des habitants de la région dans le but d'en faire de véritables ambassadeurs, acteurs de l'accueil touristique sur le territoire Loue Lison, à l'image de ce que nous réalisons depuis 2016 avec les 800 bénévoles du spectacle estival Lux Salina :

- Une grande fresque performative permettra de mobiliser 1.000 bénévoles sur 3 ans, sous la conduite du scénographe Dominique Landucci.
- La création d'un club de jardiniers amateurs, ouvert à tous les passionnés qui souhaitent s'investir, qui sera encadré, formé et animé par les jardiniers professionnels de la Saline.

Dans ces demandes de subvention, le périmètre 1 correspond à la mission de maîtrise d'œuvre, au terrassement, à l'enceinte paysagère, aux réseaux, et à une partie des jardins. Le périmètre 2 englobe le premier ainsi que les allées rayonnantes, la signalétique et le mobilier, l'ingénierie touristique, la communication, ainsi que les dispositifs de mobilisation des populations locales.

+ + +

Pour que ces demandes soient recevables, les financeurs publics demandent qu'une délibération du Conseil d'Administration désigne la personne habilitée à engager l'établissement, en l'occurrence, le Directeur général de l'EPCC.

Envoyé en préfecture le 04/12/2019

Reçu en préfecture le 04/12/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20191126-DEL08NOV19-DE

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC d'autoriser le Directeur à signer les demandes de subventions telles que présentées ci-avant.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à signer les demandes de subventions telles que présentées ci-avant.

La Présidente
Christine BOUQUIN